



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ÉMISSION D'OBLIGATIONS SUBORDONNÉES D'UN MONTANT GLOBAL DE 1.200.000.000 DIRHAMS

Le Crédit Agricole du Maroc a clôturé avec succès l'émission d'un emprunt obligataire subordonné d'un montant d'un milliard deux cent millions (1.200.000.000) de dirhams. La souscription à cette émission a eu lieu entre le 13 juillet et le 15 juillet 2022 inclus.

Des souscripteurs de différentes catégories (OPCVM, compagnie d'assurance et de réassurance, organisme de retraite ...) ont participé à cette opération. Cet emprunt obligataire subordonné permettra au Groupe Crédit Agricole du Maroc de renforcer ses fonds propres réglementaires, et lui permettra de multiplier les actions et les initiatives d'accompagnement et de financement en faveur de l'économie nationale et du secteur agricole et rural.

RAPPEL DES CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉMISSION

	Tranche A : Obligations subordonnées non cotées à taux fixe	Tranche B : Obligations subordonnées non cotées à taux révisable une seule fois à la 5 ^{ème} année	Tranche C : Obligations subordonnées non cotées à taux révisable annuellement
Montant maximum de la tranche	1.200.000.000 MAD	1.200.000.000 MAD	1.200.000.000 MAD
Nombre max. de titres à émettre	12.000	12.000	12.000
Valeur nominale	100.000 MAD	100.000 MAD	100.000 MAD
Maturité	10 ans	10 ans	10 ans
Taux d'intérêt facial	FIXE Le taux est déterminé en référence au taux de maturité 10 ans calculé à partir de la courbe des taux de référence du marché primaire des bons du Trésor telle que publiée par Bank Al Maghrib le 05 juillet 2022 , soit 2,42% augmenté d'une prime de risque de 95 pbs , soit un taux facial de 3,37% .	RÉVISABLE UNE SEULE FOIS À LA 5^{ÈME} ANNÉE Pour les 5 premières années, le taux est déterminé en référence au taux 5 ans calculé à partir de la courbe des taux de référence du marché primaire des bons du Trésor telle que publiée par Bank Al Maghrib le 05 juillet 2022 , soit 2,33% , augmenté d'une prime de risque de 85 pbs , soit un taux facial de 3,18% .	Révisable annuellement Pour la première année, le taux est déterminé en référence au taux 52 semaines (taux monétaire) calculé à partir de la courbe des taux de référence du marché primaire des bons du trésor telle que publiée par Bank Al Maghrib le 05 juillet 2022 , soit 1,81% , augmenté d'une prime de risque de 80 pbs , soit un taux facial de 2,61% .
Prime de risque	95 pbs	85 pbs	80 pbs
Prix d'émission	100.000 MAD	100.000 MAD	100.000 MAD
Négociabilité des titres	De gré à gré	De gré à gré	De gré à gré
Garantie de remboursement	Aucune	Aucune	Aucune
Mode de remboursement		In fine	
Méthode d'allocation	Au prorata (sans priorisation entre les tranches)		

SOUSCRIPTIONS RECUEILLIES PAR TRANCHE ET PAR CATÉGORIE D'INVESTISSEURS

	Nombre de titres demandés			
	Tranche A	Tranche B	Tranche C	Total
Établissements de crédit	0	0	0	0
OPCVM	0	0	950 000	950 000
Sociétés d'assurance, organismes de retraite et de prévoyance	0	250 000	0	250 000
Fonds d'investissement, fonds de pension	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0
TOTAL	0	250 000	950 000	1 200 000

RÉSULTATS DE L'OPÉRATION PAR TRANCHE ET PAR CATÉGORIE D'INVESTISSEURS

	Tranche A	Tranche B	Tranche C	Total
Montant global proposé (Kdh)	0	250 000	950 000	1 200 000
Montant retenu (Kdh)	0	250 000	950 000	1 200 000
Nombre de souscriptions	0	2	12	14
Etablissements de crédit	0	0	0	0
OPCVM	0	0	12	12
Société d'assurances, organismes de retraite et de prévoyance	0	2	0	2
Fonds d'investissement, Fonds de pension	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0
Taux de sursouscription		1,00	1,00	1,00
Taux de satisfaction		100,00%	100,00%	100,00%

TAUX DE SORTIE

Tranche	Taux de référence	Prime de risque	Taux de sortie
A (Révisable chaque 5 ans)	2,42%	95	3,37%
B (Révisable chaque 10 ans)	2,33%	85	3,18%
C (Révisable annuellement)	1,81%	80	2,61%

CONSEILLERS FINANCIERS & ORGANISMES PLACEURS

Conseiller Financier & Coordinateur Global	Co-Conseillers Financiers
Co-Chefs de File du syndicat de placement	